

# Info-Transfert

## Bulletin sur le transfert de ferme au Québec

« Il n'est pas nécessaire d'aller vite, le tout est de ne pas s'arrêter. »

Confucius

### Sommaire :

La nouvelle Politique jeunesse du MAPAQ pour l'établissement et la relève s'est dotée d'un plan d'action qui devrait permettre d'atténuer certains obstacles rencontrés par la relève agricole.

Les conseils de famille doivent être dotés de règles de fonctionnement et avoir des outils pour que les réunions se déroulent efficacement.

Des retombées positives de la Politique jeunesse sur les activités de Traget Laval.

### Dans ce numéro :

- Le mot de la rédaction** 1
- Enfin une politique québécoise sur l'établissement et la relève !** 1
- Une politique avec un plan d'action fort chargé pour 2005-2006 !** 2
- Le conseil de famille: un forum de décision, de formation et de mémoire** 3
- Nouveaux projets de l'équipe de Traget Laval** 4

### Avec le support financier de

Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation

Québec

## Info-Transfert est de retour !

Enfin, le bulletin *Info-Transfert* refait surface après une année de silence! En effet, l'équipe de Traget Laval a dû interrompre la parution du Bulletin faute de moyens et ce, malgré l'évaluation positive qui en avait été faite à l'été 2003.

Grâce à un nouveau financement provenant du budget de la Politique jeunesse du MAPAQ, le comité éditorial est heureux de reprendre ses activités. Merci à notre commanditaire!

Cette reprise coïncide avec une période des plus positives puisqu'elle s'inscrit dans la foulée de la mise en place d'une **politique pour la relève et l'établissement agricole**. En effet, le MAPAQ a présenté le premier volet de sa Politique jeunesse qui reflète une belle collaboration avec les partenaires

du milieu et plus particulièrement la FRAQ et l'UPA. Il va sans dire que ces deux organismes avaient pris beaucoup d'initiatives et proposé plusieurs solutions dont le *Rapport d'orientation* qu'*Info-Transfert* avait présenté en mai 2004.

Dans ce numéro, nous nous penchons sur le plan d'action 2005-2006 de la Politique québécoise sur l'établissement et la relève. Il sera aussi question de l'importance du conseil de famille lors de la préparation du transfert. Enfin, nous vous présentons les plus récents projets de l'équipe de Traget Laval.

Bonne lecture!

Nous remercions les personnes qui nous ont envoyé leur demande d'abonnement au cours des derniers mois. N'hésitez pas à diffuser notre bulletin et à abonner vos collègues! C'est gratuit!!!

## Enfin une politique québécoise sur l'établissement et la relève !

Le 11 mars dernier, le ministre québécois du MAPAQ, Yvon Vallières, dévoilait le premier volet Établissement et relève agricole de la *Politique jeunesse* du ministère. Cette politique fait suite aux conclusions du diagnostic posé par le groupe de travail mandaté en mars 2004 pour faciliter l'établissement des jeunes intéressés à devenir agriculteurs et en assurer la pérennité. Elle s'appuie sur une approche globale et s'articule autour de cinq grandes orientations: **milieu de vie intéressant, formation,**

**accompagnement, accès à la profession et enfin, accroissement et amélioration des connaissances.**

Deux articles signés du MAPAQ, traitent des orientations de la Politique dans la revue *Gestion et technologie agricoles* (dernière édition du 19 octobre 2005). Ce numéro est entièrement consacré au transfert et à l'établissement. Vous pouvez le consulter en ligne :

<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Regions/monteregie/journaux/journalgta/octobre2005/octobre2005.htm>

## Une politique avec un plan d'action fort chargé pour 2005-2006 !

Comment le MAPAQ compte-t-il s'y prendre pour réaliser sa Politique jeunesse? Le Plan stratégique 2005-2008 prévoit assurer une offre de ressources humaines pour atteindre trois objectifs:

**1. Formation de 865 diplômés à l'Institut de technologie agricole (ITA) et taux de placement près de 100 %;**

**2. Maintien des inscriptions et des heures en formation continue;**

**3. Réalisation de 25 nouveaux établissements par année.**

Pour assurer la mise en œuvre globale de ce premier volet de sa Politique, le Ministère, qui est responsable de son pilotage, doit en faire la promotion et se doter de mécanismes de suivis et d'évaluation. Dans ce texte, nous allons nous attarder aux actions prévues dans le Plan d'action 2005-2006 dans trois des cinq orientations à savoir, l'accompagnement, l'accès à la profession et l'accroissement des connaissances sur la relève et l'établissement.

### Accompagner la relève dans son établissement

La première des trois actions est axée sur le renouvellement de l'offre de service des directions régionales d'accompagnement de la relève. La seconde vise à proposer une formule adaptée de mentorat fondée sur une analyse d'expériences et de programmes. La troisième est de promouvoir auprès des jeunes les programmes d'aide liés à l'utilisation des services-conseils.

### Favoriser l'accès des jeunes à la profession d'entrepreneur agricole

Sept actions sont prévues que nous regroupons en trois catégories. D'abord, deux actions liées au financement : application du programme d'appui de la relève administré par la Financière agricole du Québec et examen des autres formes d'aide disponibles. Puis, deux actions de sensibilisation de la problématique auprès du comité de révision de la fiscalité agricole et auprès des acteurs du milieu agricole. Enfin, des activités liées à la prise de connaissance des modes d'éta-

blissement et surtout de solutions pour la relève sans ferme. À ce sujet, il s'agit de développer un concept adapté de banque de ferme et d'implanter un projet de jumelage à l'ITA.

### Accroître et améliorer la connaissance de la relève et de l'établissement

La première des deux actions concerne la reconnaissance de la problématique de l'établissement et de sa prise en charge par la Direction des politiques sur la gestion des risques du MAPAQ. Cette reconnaissance implique à la Direction la mise en place de diverses activités liées soit à la diffusion de sa mission, soit à l'élaboration d'un protocole de collecte d'information, soit à l'évaluation des outils nécessaires aux conseillers à la relève et à la production de nouveaux outils identifiés.

La seconde action est de favoriser la mise en place d'une structure de veille sur l'établissement et la relève.

### Un bon début? Oui, mais encore?

À prime abord, la Politique se présente très positivement. Elle vient consolider ce qui existe déjà en matière d'accompagnement et de financement tout en se dotant de moyens pour examiner de nouvelles options et implanter des projets novateurs de façon à répondre aux besoins des jeunes entrepreneurs. Toutefois, nous voudrions émettre trois commentaires.

Même s'il est réaliste de penser que le plan d'action 2005-2006 atteindra la grande majorité de ses objectifs, l'objectif principal va être très difficile à mesurer ne connaissant pas actuellement le nombre exact d'établissements en agriculture. Lors de leur mise en place, les nouveaux programmes planifiés devraient être testés à petite échelle et évalués avant d'être implantés dans toutes les régions du Québec. Soulignons que dans une politique jeunesse, il serait important de se préoccuper des cédants et de leur situation.

*Un des grands objectifs de la Politique jeunesse est d'augmenter le nombre de nouveaux établissements de 25 par année.*



### Références

Consultez l'adresse suivante pour avoir accès aux textes liés à la Politique : *Diagnostic sur l'établissement des jeunes en agriculture au Québec, Politique jeunesse volet 1 Établissement et Relève, Résumé schématique de la Politique et Plan d'action 2005-2006* : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Productions/Services/politiquejeunesse/>

## Le conseil de famille: un forum de décision, de formation et de mémoire

Qu'il se nomme *conseil d'administration* ou réunion de partenaires familiaux, le conseil de famille est plus qu'une structure de gouvernance propre aux entreprises familiales. C'est aussi un lieu où on apprend à se connaître, à bâtir des complicités et à impliquer les membres de la famille immédiate et élargie dans le projet commun que représente la ferme familiale. Compte tenu du nombre de plus en plus important de partenaires familiaux participant à la gestion des fermes et des enjeux liés autant à la famille qu'à l'entreprise, les agriculteurs auraient avantage à systématiser un peu plus la prise de décision au sein de leur exploitation afin de favoriser la pleine participation des membres de la famille, incluant les conjoints, évitant ainsi les ambiguïtés, les rumeurs voire les conflits déchirants.

De fait, les réunions « formelles » en famille où on discute de questions d'affaires sont choses connues mais elles évoquent plutôt des événements tristes du genre réunion chez le notaire suite à un décès, rarement des occasions de construire sereinement un projet agricole voire le transmettre aux générations futures.

Qui plus est, le conseil de famille peut être plus qu'une version familiale du conseil d'administration, c'est une opportunité de formation par le partage d'expériences ou encore une occasion de documenter l'histoire de vie de votre ferme, laissant ainsi des traces significatives.

### Quelques conseils pertinents

Dans le livre *Préparer la relève*, Louise St-Cyr et Francine Richer proposent quelques conseils pour bien préparer la succession dont certains concernent précisément la mise sur pied d'un conseil de famille. En voici quelques-uns :

#### • Donnez-vous des règles de fonctionnement

Établissez entre vous *qui* peut en être membre : la famille immédiate impliquée directement dans l'entreprise ou la famille élargie incluant les conjoints travaillant à l'extérieur et les frères et sœurs de la relève.

Définissez la mission ou l'objectif de votre conseil de famille.

Établissez le partage des rôles et responsabilités et la durée des mandats : entre autres, il est important de prévoir un président (qui devrait avoir la confiance de tous), un animateur et un secrétaire de la réunion.

Songez à préciser les principes démocratiques sur lesquels reposeront les décisions : à l'unanimité? à la majorité ?

Essayez de prévoir à l'avance la fréquence des rencontres.

Selon le cas, identifiez un conseiller externe à la famille advenant un litige ou afin de faciliter la discussion autour de sujets plus délicats.

#### • Dotez-vous d'outils pour gérer efficacement le déroulement des réunions

Essayez de planifier vos rencontres lors de moments qui conviennent à tous (dans la journée et dans l'année !); le tout peut être formalisé dans un avis de convocation.

Établissez un ordre du jour et un compte-rendu des réunions : la date et lieu de la réunion, les membres convoqués et présents, les sujets abordés, les décisions prises et les suivis à apporter selon le cas et la responsabilité des suivis.

Pourquoi ne pas en profiter pour consigner quelques anecdotes ou moments-clés jalonnant votre quotidien, question de faire témoigner à tour de rôle les participants et de laisser des traces vous permettant ainsi de documenter l'histoire de votre ferme.

#### Pour en savoir plus sur le conseil de famille:

Louise St-Cyr et Francine Richer, *Préparer la relève*, Les Presses de l'Université de Montréal, 2003. Consultez la Fondation des familles en affaires :

<<http://www.businessfamilies.com>>.

*De fait, les réunions « formelles » en famille où on discute de questions d'affaires sont choses connues mais elles évoquent plutôt des événements tristes du genre réunion chez le notaire suite à un décès, rarement des occasions de construire sereinement un projet agricole voire le transmettre aux générations futures.*

#### Les auteures

**Louise St-Cyr est titulaire de la Chaire de développement et de relève de la PME depuis 1999 et professeure titulaire de finance à l'école des Hautes Études Commerciales (HEC) à Montréal.**

**Francine Richer est analyste et rédactrice de cas à HEC Montréal.**



# TRAGET LAVAL

**Info-Transfert est un bulletin d'information sur le transfert de ferme et l'établissement en agriculture. Il est publié par le groupe de recherche TRAGET Laval de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval (Québec). La mission de TRAGET Laval est de contribuer au développement des connaissances et à leur diffusion ainsi qu'à la formation d'étudiants dans les domaines de la gestion agricole, du transfert de ferme et de l'établissement en agriculture.**

**Comité éditorial**  
Raymond Levallois  
Elizabeth Ouellet  
Diane Parent  
Jean-Philippe Perrier

**Responsable de la rédaction**  
Elizabeth Ouellet

**TRAGET Laval**  
Faculté des sciences de l'agriculture  
et de l'alimentation  
Pavillon Paul-Comtois, Université Laval,  
Sainte-Foy, Québec G1K 7P4  
Téléphone : (418) 656-2131, poste 2395  
Télécopie : (418) 656-7821  
Messagerie : [traget@traget.ulaval.ca](mailto:traget@traget.ulaval.ca)

Toute reproduction des articles avec mention est encouragée.

Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement afin d'alléger le texte.

**RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB**  
**HTTP://WWW.TRAGET.ULaval.CA/**

Vous désirez vous abonner à *Info-Transfert*? Inscrivez-vous sur le site de Traget Laval et votre adresse électronique sera ajoutée à notre liste d'abonnés.

## Nouveaux projets de l'équipe de Traget Laval

### Banques de ferme et mentorat

Deux nouveaux projets, financés dans le cadre de la Politique jeunesse du MAPAQ, sont en cours dans l'équipe de Traget Laval. L'un porte les **banques de fermes**, plus particulièrement en lien avec l'orientation 4. L'objectif est de dresser un état de la situation des banques de ferme, d'analyser leur mode de fonctionnement et des résultats obtenus. Des recommandations permettront d'initier, avec les meilleures chances de succès, la mise en place d'une banque de ferme québécoise. Le projet est sous la responsabilité de Jean Philippe Perrier.

Le second concerne l'analyse et l'évaluation des programmes et des expériences de **mentorat** en agriculture et ailleurs afin de formuler des propositions adaptées au contexte agricole québécois. Il est mené par Diane Parent.

Un autre projet mené par Diane Parent,

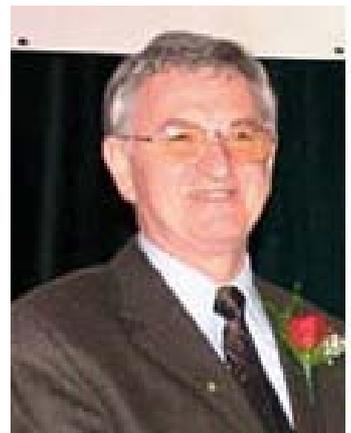
consiste en l'élaboration d'une méthode d'évaluation de la **durabilité des systèmes agricoles**. Ce projet qui vient de débuter se terminera en 2008. Il est financé par le Fonds Québécois de la Recherche sur la Nature et la Technologie (FQRNT).

### Des honneurs pour Raymond Levallois

Deux prix viennent de couronner plusieurs années de travail acharné de notre collègue Raymond Levallois : le premier, un prix d'excellence en gestion de l'entreprise agricole de la *Canadian Agricultural Economics Society* (Société Canadienne d'Agroéconomie).

Le second lui a été accordé par l'Ordre des agronomes du Québec. Il a reçu le titre de Commandeur de l'Ordre du mérite agronomique à l'occasion de leur 68<sup>e</sup> congrès.

**Nos plus sincères félicitations!**



**Raymond Levallois, professeur-chercheur, membre de Traget Laval**